



Pantin, le 24 septembre 2018

ASSURANCE CHÔMAGE : LA CFTC ACCEPTE DE NÉGOCIER

Vendredi, les partenaires sociaux se sont vu présenter par le ministère du travail les objectifs gouvernementaux pour l'avenir de l'assurance chômage en vue de l'ouverture d'une nouvelle négociation interprofessionnelle. Réunie ce jour en Bureau confédéral, la CFTC a décidé de ne pas faire la politique de la chaise vide.

Sous réserve d'une lecture plus approfondie de la lettre de cadrage qui doit être communiquée dans le courant de la semaine, la CFTC a donc fait le choix de la négociation. Cette dernière devra viser l'amélioration des conditions de l'accompagnement des demandeurs d'emploi avec pour finalité première, une insertion durable sur le marché du travail !

Par ailleurs, si les efforts budgétaires attendus par le gouvernement sont légitimes, la CFTC veillera à ce qu'ils ne se retournent pas contre les demandeurs d'emploi. Les partenaires sociaux ont déjà apporté la preuve de leur capacité à identifier et activer les leviers d'une gestion saine. Nul doute qu'ils sauront, une fois de plus, prendre en compte les aspirations de chacun tout en s'inscrivant dans un cadre global.